



N° 13-604-MIF au catalogue — N° 043

ISSN: 1707-1844

ISBN: 0-662-75337-2

Document de recherche

Comptes des revenus et dépenses série technique

Tendances provinciales et territoriales des statistiques économiques : 1981 - 2002

par Joe Wilkinson, Mehrzad Salem, Annette Laurent,
Hans Messinger et Brenda Bugge

Division des comptes des revenus et dépenses
21^e étage, Immeuble de R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 1 613 951-3640



Les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Tendances provinciales et territoriales des statistiques économiques: 1981 - 2002

Ce document contient cinq articles dans lesquels on retrouve des analyses historiques sur l'économie des provinces et des territoires, de 1981 à 2002. On y analyse les changements structurels des provinces et territoires selon les perspectives de l'évolution des industries et des différentes composantes du produit intérieur brut (PIB).

Ottawa
Novembre 2003

N° 13-604-**MIF** n° 43 au catalogue
ISSN: 1707-1844
ISBN: 0-662-75337-2

N° 13-604-**MPF** n° 43 au catalogue
ISSN: 1707-1828
ISBN: 0-662-75336-4

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l' "American National Standard for Information Sciences" - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 1984.



Table des matières

Signes conventionnels	ii
Examen du revenu personnel disponible	1
Introduction	1
Résumé	6
Annexe	7
Certaines régions sont-elles plus sensibles aux cycles économiques?	9
Différences structurelles entre les économies provinciales et territoriales	9
Le secteur de l'énergie au Canada: Répercussions sur les économies provinciales.	15
Introduction	15
Le secteur de l'énergie dans le contexte canadien	15
Ventilation selon la province	16
Bénéfices des sociétés	17
Annexe	19
Les technologies de l'information et des communications.	21
La nouvelle économie	21
L'essor et la chute du secteur manufacturier des TIC	21
Croissance soutenue des services des TIC	22
Tendances actuelles	23
Aperçu de l'investissement provincial dans les bâtiments résidentiels de 1981 à 2002	25
Introduction	25
Contribution à la demande intérieure finale	25
Investissement résidentiel - 1982, 1992, 2002	27
Composantes de l'investissement résidentiel	27
Investissement dans les nouveaux logements	28
Rénovations	29
Coûts de transfert	30
Conclusion	30
Annexe	31
Série technique	35

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- P préliminaire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

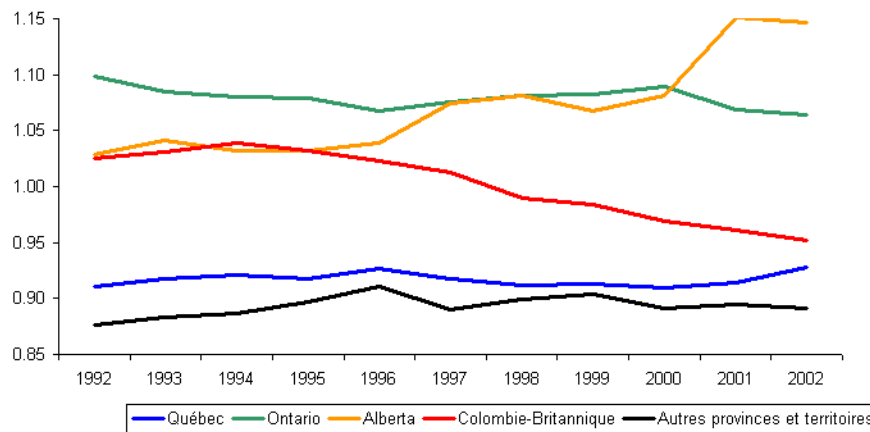
Examen du revenu personnel disponible

Par Joe Wilkinson

Introduction

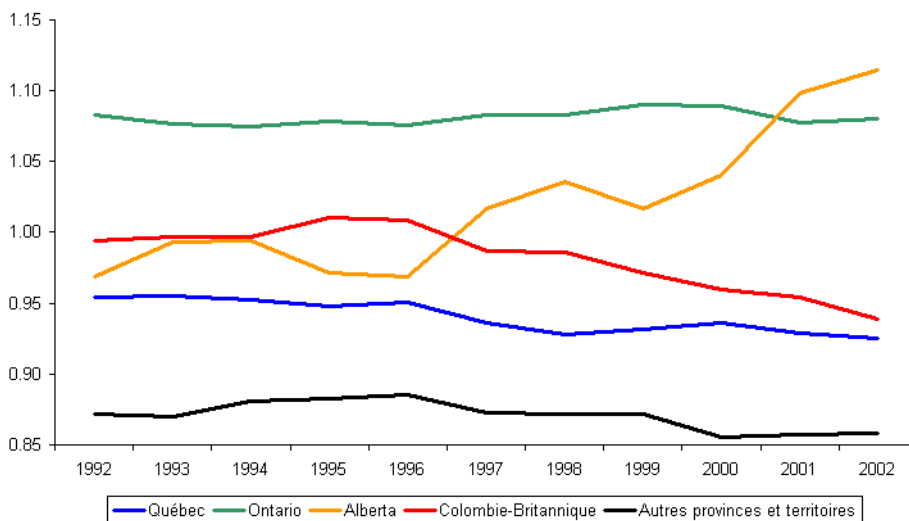
Le revenu personnel est la somme de tous les revenus touchés par les résidents d'une province, y compris la rémunération du travail et le rendement des investissements ainsi que les transferts des administrations et d'autres secteurs (ce qui inclut les prestations de la Sécurité de la vieillesse et d'assurance-emploi). Le revenu personnel disponible est la portion du revenu qui reste après le paiement des impôts directs personnels, y compris l'impôt sur le revenu, les cotisations aux régimes d'assurance sociale (telles les cotisations au Régime de pensions du Canada et les cotisations d'assurance-emploi) et d'autres frais. Il est une mesure des fonds disponibles pour les dépenses personnelles en biens et services, l'épargne personnelle aux fins d'investissement et les transferts personnels à d'autres secteurs de l'économie.

Graphique 1: Revenu personnel disponible par habitant par rapport au Canada¹

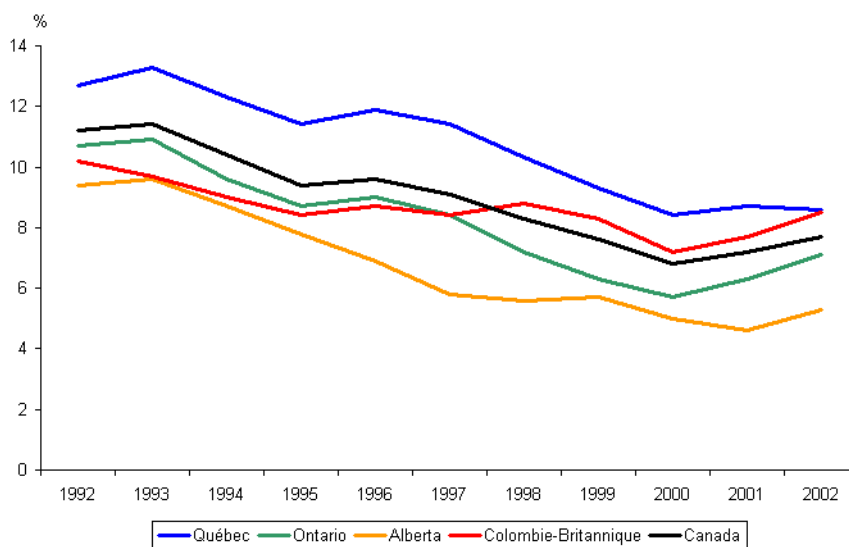


En dollars courants, le revenu personnel disponible par habitant a augmenté dans chaque province et territoire au cours des dix dernières années (voir le tableau 1 en annexe). Le revenu personnel disponible (RPD) par habitant est demeuré relativement constant au cours des dix dernières années dans la plupart des provinces et territoires par rapport au niveau national, comme le montre le graphique 1 ci-dessus. Sur une base relative, la plupart des résidents des provinces et des territoires disposent de montants similaires à dépenser au titre des biens et services ou à investir dans des instruments d'épargne. Toutefois, les positions relatives des résidents de l'Alberta et de ceux de la Colombie-Britannique se sont inversées, la part de RPD ayant augmenté en Alberta mais diminué en Colombie-Britannique. Le RPD par habitant en Colombie-Britannique est maintenant inférieur à la moyenne nationale.

1. Il s'agit du rapport du RPD provincial par habitant au RPD canadien par habitant.

Graphique 2: Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail par employé par rapport au Canada²

L'évolution du revenu du travail par employé par rapport à la moyenne nationale affiche une tendance similaire à celle du revenu personnel disponible. En Alberta, l'emploi a augmenté dans les industries productrices de biens relativement aux industries productrices de services, notamment dans celles de la construction, de la fabrication de l'extraction minière et du pétrole et du gaz. Les revenus moyens dans l'industrie minière et l'industrie du pétrole et du gaz, en particulier, sont considérablement plus élevés que ceux dans les autres industries. En Colombie-Britannique, la croissance de l'emploi dans les industries productrices de services a été supérieure à celle dans les industries productrices de biens. De 1997 à 2002, les salaires dans les industries de services en Colombie-Britannique s'établissaient à environ 80 % de ceux dans les industries productrices de biens. Durant cette période, l'emploi a augmenté de 10,6 % dans les industries de services mais diminué de 5,5 % dans les industries productrices de biens.

Graphique 3: Taux de chômage

2. Il s'agit du rapport des salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail par employé par province aux salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail par employé du Canada.

Outre le revenu du travail, le taux de chômage et le taux d'activité peuvent aussi influencer sur le RPD par habitant. À mesure que le taux de chômage baisse, un pourcentage plus élevé de la population active gagne un revenu du travail, ce qui a pour effet d'accroître le RPD par habitant si d'autres facteurs demeurent constants. Étant donné que la variation du chômage en Alberta était comparable à celle pour le Canada, l'effet de la variation du chômage sur son RPD par habitant relatif a été limité. Durant la période, le taux de chômage en Alberta a baissé de 4,1 % tandis qu'il a diminué de 4,5 % pour le Canada dans son ensemble. Relativement parlant, en Alberta la variation du chômage a eu un effet limité sur le RPD par habitant. En Colombie-Britannique, le taux de chômage est passé de 10,2 % en 1992 à 8,5 % en 2002. Relativement au reste du Canada, cette baisse du taux de chômage était plus petite et, par conséquent, la variation du chômage en Colombie-Britannique est un facteur qui a eu un effet sur la baisse relative du RPD par habitant dans cette province.

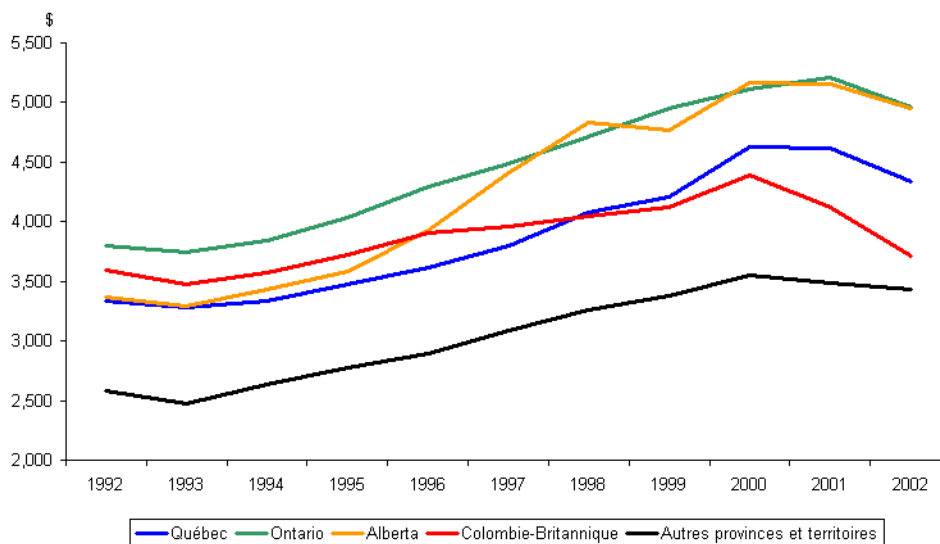
Tableau 1: Taux de participation

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	%										
Québec	62,5	62,2	62,3	62,1	61,9	62,1	62,6	62,8	63,2	63,6	65,1
Ontario	67,3	66,8	66,0	65,6	65,6	65,8	66,0	66,6	67,2	67,3	67,8
Alberta	72,2	71,7	72,1	72,3	72,3	72,1	72,5	72,6	72,2	72,3	73,0
Colombie-Britannique	66,9	66,7	67,2	66,3	65,7	65,6	64,9	65,1	64,9	64,1	64,9
Canada	65,7	65,4	65,2	64,9	64,7	64,9	65,1	65,6	65,9	66,0	66,9

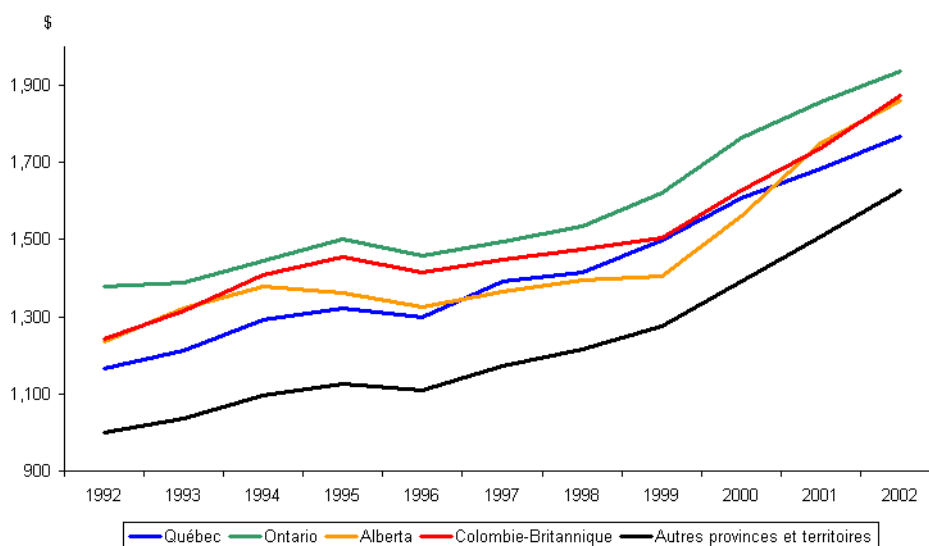
Les taux d'activité³ montrent qu'un plus fort pourcentage de la population en Alberta fait partie de la population active. Par conséquent, le RPD par habitant est plus élevé puisque le pourcentage de la population pouvant tirer un revenu du travail courant est plus élevé. En Colombie-Britannique, le taux d'activité baisse et le pourcentage de la population pouvant tirer un revenu du travail courant diminue durant la période. En Alberta, même si le taux d'activité est élevé, il demeure relativement stable durant la période et ne devrait pas avoir d'effet sur la variation du RPD. En Colombie-Britannique, toutefois, le taux d'activité à la baisse a eu un effet sur le RPD.

L'augmentation du pourcentage de la population qui est à la retraite a un effet sur le taux d'activité. Du point de vue de la comptabilité nationale, les montants touchés par les personnes à la retraite sous forme de pension ou d'autre revenu de retraite sont considérés non comme un revenu courant mais comme un retrait de l'épargne (la richesse) accumulée au cours de périodes antérieures.

3. Le taux d'activité pour tous les âges est défini comme étant le total de la population active (ou civile) dans tous les groupes d'âge divisé par le total de la population dans les groupes d'âge de 15 ans et plus. Ces données sont tirées de l'Enquête sur la population active.

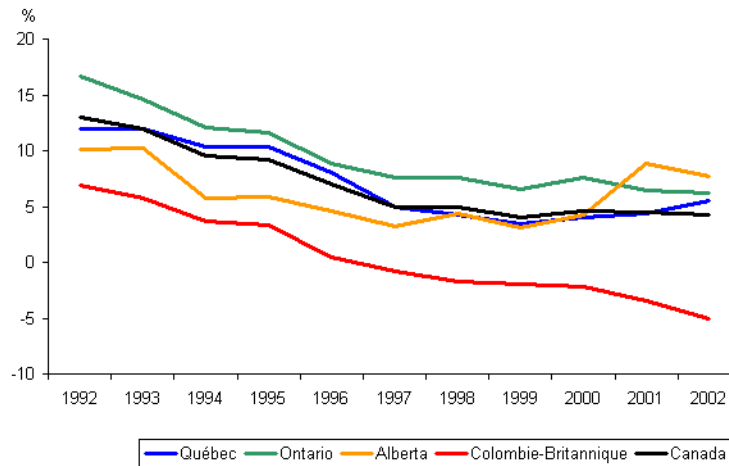
Graphique 4: Impôts directs par habitant

Pour calculer le revenu disponible, on déduit de l'impôt personnel les impôts directs, p. ex. l'impôt sur le revenu. La tendance du revenu qui représente l'assiette fiscale et la variation de sa composition influent sur les impôts. Les hausses ou les baisses du taux d'imposition par les gouvernements fédéral et provinciaux ont également un effet sur les impôts. Les courbes de variation des impôts directs par habitant sont généralement comparables d'une province à l'autre. Toutefois, les impôts directs par habitant accusent la plus forte baisse en Colombie-Britannique, s'établissant à la fin de la période presque au même niveau qu'au début. Cette variation a un effet positif sur le RPD en Colombie-Britannique, particulièrement à la fin de la période où les impôts directs baissent en Colombie-Britannique plus rapidement qu'ailleurs. Cet effet positif compense une partie de l'effet de la baisse relative des salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail et de la baisse du taux d'activité.

Graphique 5: Cotisation aux régimes d'assurance sociale par habitant

On déduit également les cotisations aux régimes d'assurance sociale (comme celles au Régime de pensions du Canada et les cotisations d'assurance-emploi) du revenu personnel pour calculer le revenu disponible. Comme dans le cas des impôts directs, les courbes de variation des cotisations aux régimes d'assurance sociale sont comparables. Elles n'expliquent pas les variations relatives du RPD.

Graphique 6: Taux d'épargne personnelle



L'épargne personnelle est la portion du revenu personnel disponible qui reste après déduction des dépenses personnelles en biens et services de consommation et des transferts personnels à d'autres secteurs. L'épargne peut être utilisée aux fins d'investissement (financier et non financier) ainsi que pour réduire la dette impayée, autrement dit, pour accumuler de la richesse.

Par taux d'épargne personnelle, on entend l'épargne personnelle exprimée en pourcentage du revenu personnel disponible. On observe une propension comparable à épargner dans la plupart des provinces. En Colombie-Britannique, toutefois, le taux d'épargne personnelle diffère de façon marquée. Depuis 1997, les résidents de la Colombie-Britannique dépensent plus que leur revenu personnel disponible courant au titre des biens et services de consommation et des transferts à d'autres secteurs. Autrement dit, on constate dans leur cas le phénomène de désépargne.

Tableau 2: Valeur nette totale par habitant

	1999
	\$
Terre-Neuve et Labrador	46 726
Île-du-Prince-Édouard	85 456
Nouvelle Écosse	73 391
Nouveau Brunswick	71 702
Québec	87 280
Ontario	107 561
Manitoba	82 877
Saskatchewan	96 053
Alberta	106 634
Colombie-Britannique	125 264
Canada	100 156

La richesse accumulée⁴, qui comprend l'épargne-retraite accumulée au cours de périodes précédentes, est une source de fonds potentielle dans laquelle on peut puiser pour suppléer au revenu courant afin de financer les dépenses personnelles courantes. Les sommes tirées de cette source de fonds sont comptabilisées sous forme de

4. Les données sont tirées de l'Enquête de 1999 sur la sécurité financière. On calcule la richesse accumulée ou la valeur nette en faisant la somme de tous les actifs et en soustrayant tous les passifs par habitant. Si cette enquête fournit à l'occasion des données provinciales, les estimations de la richesse pour chaque secteur à l'échelle nationale sont publiées trimestriellement. Disponible dans CANSIM : tableaux 3780003 à 3780007.

désépargne dans les comptes nationaux et de réduction de l'actif dans le compte d'opérations financières. Pour les retraités, cette source de fonds est leur revenu de retraite. Les résidents de la Colombie-Britannique disposaient du plus important patrimoine personnel par habitant dans lequel puiser en 1999.

Résumé

Les variations des salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail ont les répercussions les plus importantes sur les variations relatives du RPD. Plus d'employés en Alberta travaillent dans des industries où les salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail sont plus élevés. En Colombie-Britannique, on observe un déplacement vers l'emploi dans les industries où les salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail sont plus faibles (c.à-d. les industries de services). Le chômage a eu un effet sur la baisse relative du RPD en Colombie-Britannique, où il a diminué moins qu'ailleurs. Les taux d'activité ont également eu un effet sur le RPD en Colombie-Britannique, où le pourcentage de la population touchant un revenu du travail courant est à la baisse. Les dépenses personnelles par habitant des résidents de la Colombie-Britannique ont augmenté plus rapidement que les revenus courants. Dans ces conditions, on peut soutenir les dépenses en puisant dans le patrimoine personnel. À mesure que les populations vieillissent dans toutes les provinces, on constate de plus en plus que les dépenses sont financées en puisant dans le patrimoine personnel plutôt qu'à même le revenu courant.

Annexe

Tableau 1: Revenu personnel disponible par habitant

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	\$										
Terre-Neuve-et-Labrador	13 362	13 697	13 930	14 275	14 237	14 348	14 857	15 719	16 593	17 441	18 274
Île-du-Prince-Édouard	14 611	15 303	14 903	15 274	15 221	15 460	15 730	16 662	17 603	17 905	18 956
Nouvelle-Écosse	15 359	15 637	15 657	15 955	15 909	16 435	17 142	18 016	18 779	19 607	20 123
Nouveau-Brunswick	14 547	14 872	15 017	15 569	15 688	15 960	16 705	17 562	18 298	18 772	19 189
Québec	15 498	15 819	15 902	16 247	16 478	16 704	17 134	17 899	18 941	19 671	20 662
Ontario	18 698	18 704	18 659	19 087	18 987	19 594	20 327	21 218	22 685	22 977	23 692
Manitoba	16 018	16 034	16 254	16 730	17 243	17 181	18 022	18 505	19 344	19 967	20 739
Saskatchewan	14 189	14 615	14 582	15 605	16 486	15 684	16 367	17 258	18 013	18 643	19 004
Alberta	17 514	17 941	17 820	18 265	18 468	19 563	20 321	20 943	22 526	24 755	25 539
Colombie-Britannique	17 448	17 781	17 939	18 268	18 185	18 431	18 611	19 300	20 188	20 683	21 201
Yukon	20 767	20 419	21 400	21 742	22 000	23 188	23 094	24 871	27 500	28 400	29 567
Territoires-du-Nord-Ouest	25 878	28 550	30 122	33 463
Nunavut	22 815	24 607	26 893	27 862
Territoires-du-Nord-Ouest et Nunavut	17 419	19 750	18 923	19 075	19 235	20 074	20 597
Canada	17 022	17 239	17 273	17 696	17 782	18 208	18 801	19 610	20 825	21 511	22 268

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Certaines régions sont-elles plus sensibles aux cycles économiques?

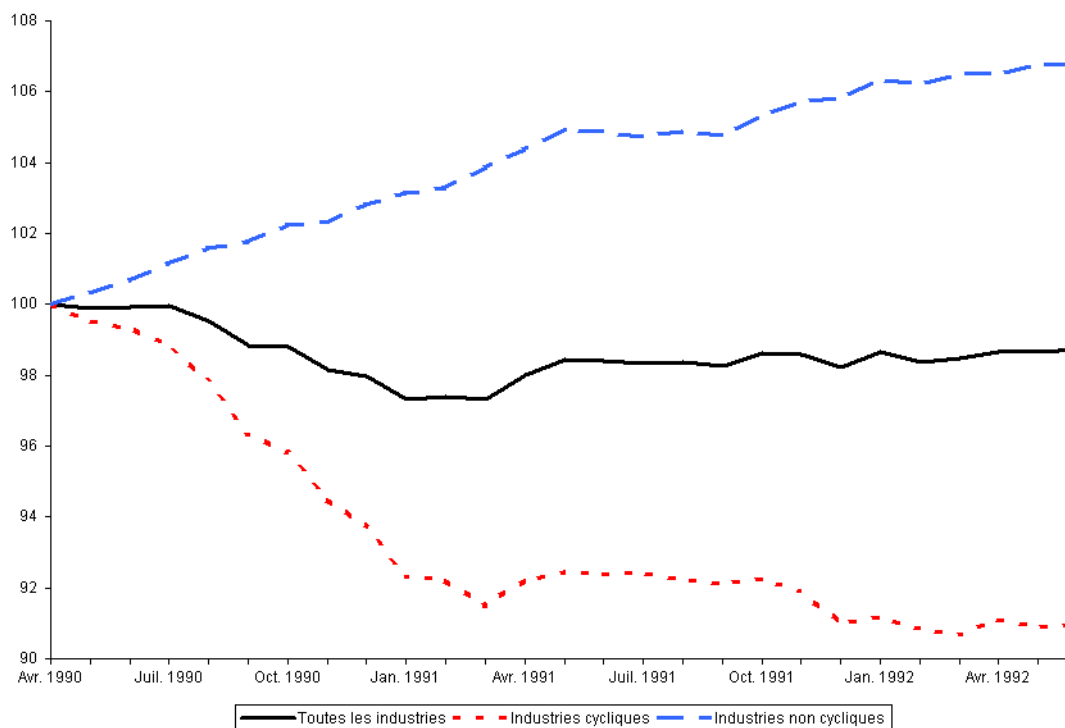
Différences structurelles entre les économies provinciales et territoriales

Par Mehrzad Salem

La structure industrielle des économies régionales au Canada étant très diversifiée, la plupart des changements qui surviennent dans l'environnement économique général, par exemple la valeur croissante du dollar canadien, ont presque toujours des répercussions très différentes sur les économies provinciales et territoriales. Dans cet article, on examine comment la structure industrielle des provinces et des territoires rend certains davantage et d'autres moins sensibles aux cycles économiques.

En se fondant sur la dernière récession qui s'est produite au Canada (de 1990 à 1992), on cerne les industries qui ont tendance à renforcer ou, au contraire, à atténuer l'effet d'un ralentissement sur l'économie d'une province ou d'un territoire. On examine ensuite la structure industrielle des provinces et des territoires de manière à déterminer où les industries influencées par la conjoncture (ou « cycliques ») sont surreprésentées et quels territoires et provinces ont tendance à dépendre davantage d'industries « non cycliques » ayant une trajectoire de croissance à long terme.

Graphique 1: Tendence du PIB des industries cycliques et non cycliques durant la récession de 1990-1992



L'analyse donne à penser que les régions où une part importante du produit intérieur brut (PIB) est attribuable aux industries non cycliques seront moins touchées par un ralentissement économique général, tandis que les provinces qui comprennent de nombreuses industries cycliques subiront des effets plus négatifs.

Selon les données récentes tirées des Comptes économiques provinciaux, entre 1997 et 2000, certaines provinces (le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick) ont vu la part de leur PIB provincial

attribuable aux industries cycliques augmenter, et ce, même si l'Ontario et le Québec comptent déjà la proportion la plus élevée d'industries cycliques au Canada.

Par contre, les provinces ou territoires dont l'économie est moins dépendante des industries cycliques ont vu leur économie devenir encore moins cyclique durant cette période. Il s'agit de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des territoires.

La dernière récession qui a sévi au Canada correspond généralement à la période comprise entre le deuxième trimestre de 1990 et le troisième trimestre de 1992 inclusivement. Le graphique 1 montre la tendance du PIB national mensuel réel (avril 1990=100). Dans la présente étude, on utilise une ventilation détaillée du PIB réel par industrie qui permet de cerner plus de 100 industries, d'analyser et de comparer le comportement de chacune et d'établir le total agrégé pour ce cycle. Aux fins de simplicité, les industries sont réparties en deux catégories selon qu'elles sont « cycliques » ou « non cycliques » et les cas marginaux ou ambivalents sont exclus. Plus précisément, une industrie satisfait au critère si son PIB réel baisse plus que l'économie ne se replie durant au moins un trimestre au cours du cycle. Si l'industrie affiche une tendance inférieure à la tendance agrégée pendant trois mois consécutifs, elle est considérée comme cyclique; sinon, elle est considérée non cyclique.

Il importe de procéder à cet examen à un niveau de détail assez fin (ventilation selon 110 industries) puisque des industries qui sont similaires à bien des égards peuvent se comporter différemment au cours d'un cycle économique. Par exemple, les industries manufacturières sont habituellement très cycliques. Toutefois, lorsqu'on examine les diverses industries de plus près, on constate d'importantes différences entre les effets sur elles d'un ralentissement économique. La plupart des industries manufacturières se sont repliées plus que l'économie dans son ensemble durant le dernier ralentissement cyclique, mais non l'industrie de la fabrication d'aliments ni celle de la fabrication de produits informatiques et électroniques, qui toutes deux ont continué de prendre de l'expansion lorsque le ralentissement économique s'est amorcé et dont la forte croissance s'est poursuivie durant tout le cycle. L'extraordinaire période d'innovations technologiques que traversait l'industrie des produits informatiques et électroniques a peut-être compensé les effets récessionnistes de l'économie dans son ensemble¹. En application du critère ci-dessus, les deux industries sont classées dans la catégorie non cyclique.

La première étape consistait à cerner aux fins de la présente analyse les industries qui rendent l'économie d'une province plus susceptible de subir un ralentissement et celles qui atténueront probablement l'effet des cycles économiques futurs sur l'économie de la province ou du territoire. Une fois ces industries déterminées, on a mesuré l'importance de leur rôle dans l'économie de chaque province ou territoire selon la part du PIB de la province ou du territoire attribuable à ce groupe d'industries en 1997 et en 2000.

Si les industries non cycliques jouent un rôle plus dominant dans l'économie d'une province, elles auront tendance à lui permettre de mieux résister aux fortes baisses au cours de cycles économiques futurs. Si les industries cycliques représentent une plus grande part du PIB d'une province, elles auront l'effet contraire².

Le tableau 1 montre comment on a réparti les industries dont se compose l'économie nationale en deux groupes en se fondant sur l'analyse ci-dessus. Le graphique 1 montre le PIB réel total de chaque groupe par rapport à celui de l'économie dans son ensemble (ensemble des industries) durant la récession qui a sévi de 1990 à 1992. Alors que l'économie s'est repliée de 2,7 % au creux de ce cycle au début de 1991, le groupe des industries non cycliques a connu une expansion d'environ 4 % tandis que celui des industries cycliques a subi un repli d'environ 8 %.

1. Un ralentissement cyclique marqué s'est amorcé dans l'industrie vers la fin de 2000, mais il ne s'inscrivait pas dans le cadre d'un phénomène plus vaste à l'échelle de l'économie.

2. Ces généralisations sont fondées essentiellement sur l'hypothèse selon laquelle les industries qui étaient « cycliques » durant le cycle de 1990 à 1992 se comporteront de la même façon au cours d'un cycle futur.

Tableau 1

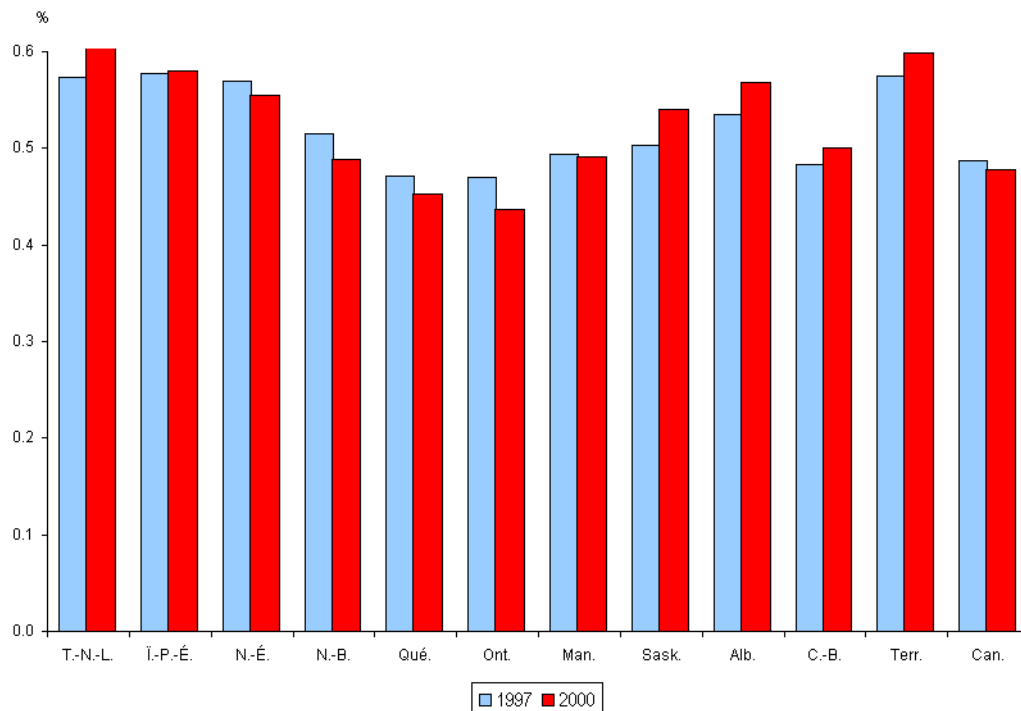
Industries cycliques	Industries non cycliques
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Extraction de pétrole et de gaz
Extraction minière et activités de soutien (excl. l'extraction de pétrole et de gaz)	Services publics
Industrie de la construction	Fabrication d'aliments
Industrie de la fabrication ¹	Fabrication de produits informatiques et électroniques
Industrie du commerce de gros et de détail	Transport par pipeline
Transport et entreposage ²	Radiotélévision et télécommunications
Services postaux, messageries et services de messagers	Finance, assurance et services immobiliers
Industries du film et de l'enregistrement sonore	Services d'enseignement
Édition, services d'information et de traitement des données	Soins de santé et assistance sociale
Services professionnels, scientifiques et techniques	Administrations publiques
Services administratifs et gestion de déchets	
Arts, spectacles et loisirs	
Hébergement et services de restauration	
Autres services (sauf administrations publiques)	

1. Sauf les industries de la fabrication des aliments et de la fabrication de produits informatiques et électroniques qui sont comprises dans le groupe des industries non cycliques.

2. Sauf transport par pipeline

Lorsque le cycle a pris fin en septembre 1992, l'écart entre les deux groupes s'était encore creusé, s'établissant à environ 15 points de pourcentage. On peut donc conclure qu'une province ou un territoire dont l'économie est davantage fondée sur des industries non cycliques est moins susceptible de subir un repli important au cours d'un cycle économique futur, toutes autres choses étant égales par ailleurs. La mesure dans laquelle une province ou un territoire s'en tirera bien au cours d'un cycle économique futur dépend essentiellement de la part de son PIB attribuable à des industries cycliques plutôt qu'à des industries non cycliques.

Graphique 2: Part du PIB attribuable aux industries non cycliques



Dans la présente étude, on a procédé à une analyse des données tirées des Comptes économiques provinciaux pour montrer la part du PIB imputable aux industries non cycliques entre 1997 et 2000, la dernière année pour laquelle ces données détaillées sont disponibles³. Le graphique 2, fondé sur ces données, montre la part du PIB de chaque province ou territoire attribuable aux industries non cycliques qui sont susceptibles de prendre de l'expansion durant un cycle, d'après le graphique 1. Il montre également comment la structure des économies provinciales a évolué entre 1997 et 2000.

Moins de la moitié du PIB du Québec et de l'Ontario est attribuable aux industries non cycliques. Par contre, la dépendance à l'égard des industries non cycliques de toutes les autres provinces et des territoires est supérieure à la moyenne nationale. En Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, provinces dont plus de la moitié du PIB est attribuable aux industries cycliques, les activités de fabrication jouent un rôle important dans l'économie provinciale. En Ontario et au Québec, plus de 20 % du PIB est attribuable aux industries manufacturières qui ont été classifiées comme cycliques parce qu'elles ont eu un rendement inférieur à celui de l'économie dans son ensemble pour au moins un trimestre durant la récession qui a sévi de 1990 à 1992.

Entre 1997 et 2000, les provinces dans l'Ouest du Canada et les territoires sont devenus moins dépendants à l'égard des industries cycliques. Les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont affiché une tendance contraire, de même que celles du Québec et de l'Ontario. L'économie de Terre-Neuve-et-Labrador est devenue beaucoup moins cyclique lorsque le projet d'exploitation pétrolière en mer Hibernia est devenu opérationnel et que l'industrie pétrolière est devenue la principale source d'activité contribuant au PIB de la province en 2000, représentant plus de 15 % de celui-ci. Alors que l'industrie du pétrole et du gaz est bien connue

3. Les données utilisées pour déterminer la part du PIB des provinces et des territoires attribuable aux industries cycliques sont tirées des tableaux d'entrées-sorties en prix courants pour les années de référence 1997 et 2000.

pour ses cycles d'exploration, l'industrie de l'extraction a tendance à ne pas suivre les cycles économiques généraux qui se produisent au Canada.

Le changement structurel de loin le plus important s'est produit à Terre-Neuve-et-Labrador, où la part du PIB de la province attribuable aux activités d'extraction de pétrole et de gaz est passée d'une fraction de 1 % en 1997 à plus de 15 % en 2000. Ce changement est certainement de bon augure pour la province en cas de repli de l'économie, mais il a été compensé en partie par des baisses de la part du PIB attribuable à deux importantes industries non cycliques, soit la finance, les assurances et les services immobiliers (-3,6 %) et l'enseignement (-2,0 %).

La structure industrielle de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas beaucoup changé. On constate surtout une augmentation de 3,5 % de la part du PIB de la province imputable à l'industrie de la fabrication des aliments, une industrie non cyclique.

L'économie de la Nouvelle-Écosse est devenue légèrement plus cyclique parce que la part de son PIB imputable à l'industrie de la finance a diminué et qu'en même temps plusieurs autres industries manufacturières, comme la fabrication de papier, de produits du pétrole et du charbon et la fabrication de produits en caoutchouc et en matière plastique, ont connu une expansion. Ce phénomène s'est produit malgré une augmentation de 2,8 % de la part du PIB attribuable à l'industrie non cyclique d'extraction de pétrole et de gaz.

Le Nouveau-Brunswick a affiché une tendance similaire. Dans cette province, les parts du PIB provincial imputables aux industries cycliques comme la construction, la fabrication de papier, la fabrication de produits du pétrole et du charbon et les services administratifs et de soutien étaient à la hausse tandis que les parts attribuables à bon nombre des industries non cycliques étaient à la baisse.

Au Québec et en Ontario, provinces aux économies les plus cycliques, une plus grande part du PIB était attribuable aux industries cycliques tant dans le secteur de la fabrication que dans celui des services. En Ontario, les industries de fabrication de matériel de transport, des produits métalliques et de machines ont augmenté leur part de l'économie provinciale. En outre, les services professionnels, scientifiques et techniques, une industrie de services cyclique, a porté à 5 % sa part du PIB de l'Ontario, atteignant une taille presque égale à celle de l'industrie du commerce de détail de la province.

Au Québec, une part croissante du PIB était attribuable aux industries cycliques manufacturières, des services professionnels, scientifiques et techniques et des services administratifs et de soutien.

Au Manitoba, les parts croissantes attribuables à un certain nombre d'industries cycliques ont été compensées par les parts croissantes attribuables à un certain nombre d'industries non cycliques, ainsi que par des replis dans la fabrication de machines et le transport par camion, deux industries cycliques. La structure de l'économie de la province n'a pas beaucoup changé entre 1997 et 2000. Environ 51 % de son PIB était attribuable aux industries cycliques, soit un taux à peu près égal à la moyenne nationale (52 %) en 2000.

Les économies de la Saskatchewan, de l'Alberta et la Colombie-Britannique sont devenues beaucoup plus non cycliques. Le changement a été particulièrement marqué en Saskatchewan et en Alberta. En Saskatchewan, l'industrie d'extraction de pétrole et de gaz a augmenté de 5,7 points de pourcentage sa part du PIB provincial, tandis qu'en Alberta elle a augmenté sa part de 7,4 points de pourcentage.

En Saskatchewan, les parts du PIB attribuables à l'extraction de charbon et à la construction ont diminué, de même que les parts des industries de services cycliques comme l'édition, les services professionnels, scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien.

L'économie de l'Alberta est devenue beaucoup moins cyclique en raison d'une augmentation de 7,4 points de pourcentage de la part du PIB imputable à l'industrie d'extraction de pétrole et de gaz. La baisse des parts du PIB attribuables aux industries cycliques comme le commerce de gros et de détail et le transport par camion a contribué à ce changement.

L'économie de la Colombie-Britannique est aussi devenue moins cyclique. Toutefois, l'extraction de pétrole et de gaz a joué un rôle plus modeste, la part du PIB de la province attribuable à cette industrie augmentant de 2,2 points de pourcentage seulement. Les parts croissantes attribuables à la production d'électricité et à la fabrication de produits informatiques et électroniques et la forte baisse des parts attribuables à la foresterie et à l'exploitation forestière ainsi qu'à la construction étaient des facteurs importants.

Les économies des territoires, combinées aux fins de la présente analyse, sont aussi devenues moins cycliques, principalement à cause de la part croissante de leur PIB attribuable à l'extraction de pétrole et de gaz. Cette tendance a été compensée en partie par la plus grande part du PIB attribuable à l'extraction minière.

Le secteur de l'énergie au Canada: Répercussions sur les économies provinciales

Par Annette Laurent

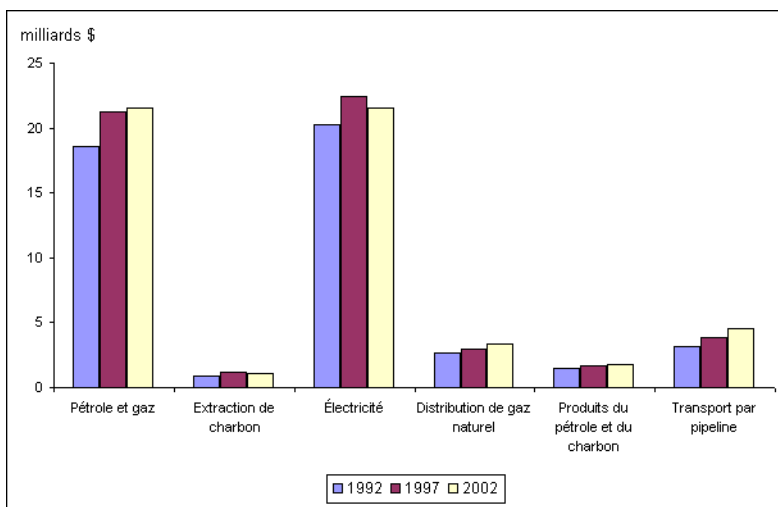
Introduction

La production dans le secteur de l'énergie¹ au Canada représentait plus de 53 milliards de dollars du PIB total en 2002², soit une contribution importante. En outre, ce secteur a contribué de façon appréciable à l'économie canadienne sur le plan des activités de prospection et des investissements en capital. Dans un contexte régional, notamment, les changements survenus et les découvertes de gisements de pétrole et de gaz ont eu des répercussions significatives sur certaines économies provinciales au cours de la dernière décennie. On établira le profil de la croissance et des changements survenus dans ce secteur au cours des dernières années et on examinera les événements survenus récemment. On analysera aussi les répercussions sur les bénéfices des sociétés selon la province³.

Le secteur de l'énergie dans le contexte canadien

Le graphique 1 montre la ventilation du PIB du secteur de l'énergie en dollars constants au Canada pour 1992, 1997 et 2002. On considère habituellement ce secteur comme étant composé de six industries, soit celles de l'extraction de pétrole et de gaz, l'extraction de charbon, la production, le transport et la distribution d'électricité, la fabrication de produits du pétrole et du charbon et le transport par pipeline. Comme on peut le constater, au Canada, l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que la production d'électricité sont les industries dominantes dans le secteur de l'énergie, les autres jouant un rôle beaucoup plus petit. En outre, l'industrie du pétrole et du gaz a enregistré une croissance soutenue de 1997 à 2002, tandis que celle de l'électricité a connu une légère baisse.

Graphique 1: Ventilation du secteur de l'énergie – Canada, 1992 à 2002



1. Aux fins de la présente discussion, le secteur de l'énergie comprend l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 2111), l'extraction de charbon (SCIAN 2121), la production, le transport et la distribution d'électricité (SCIAN 2211), la distribution de gaz naturel (SCIAN 2212), la fabrication de produits du pétrole et du charbon (SCIAN 324) et le transport par pipeline (SCIAN 486).

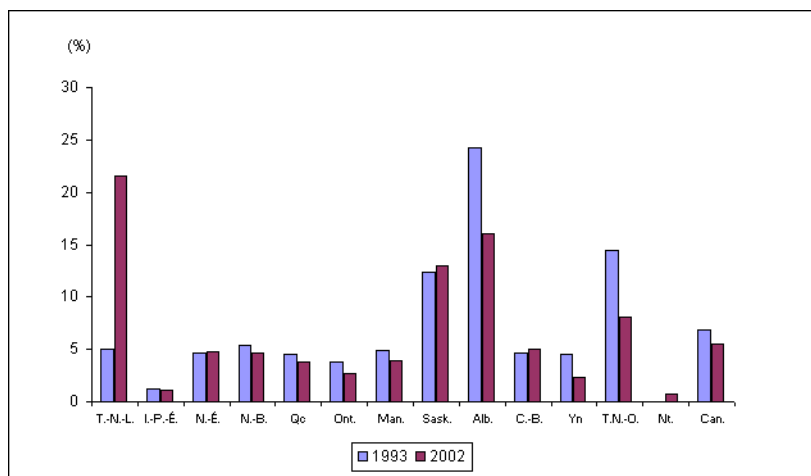
2. Tous les chiffres sont exprimés en dollars constants de 1997.

3. Pour tous les graphiques (sauf le graphique 1), se reporter aux tableaux en annexe pour obtenir des données provinciales complètes.

Ventilation selon la province

Le poids régional du secteur de l'énergie dans le PIB diffère grandement selon la province ou le territoire. Le secteur de l'énergie joue un rôle beaucoup plus important dans l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest que dans celle des autres provinces (graphique 2). La proportion du PIB attribuable au secteur de l'énergie a augmenté de façon marquée dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, passant de 5 % en 1993 à plus de 20 % du PIB total en 2002. La proportion du PIB attribuable au secteur de l'énergie en Alberta et aux Territoires du Nord-Ouest a baissé durant la même période. Le PIB de l'énergie est demeuré relativement stable dans toutes les autres provinces et les territoires⁴.

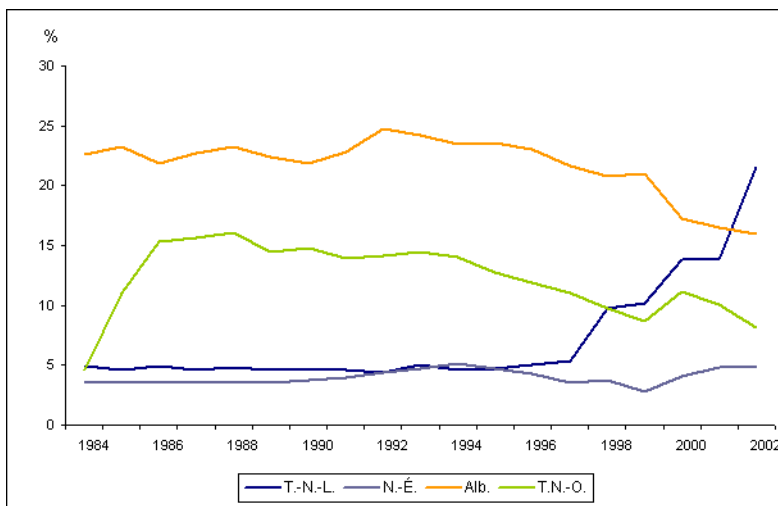
Graphique 2 : PIB de l'énergie/PIB total de la province : 1993 et 2002



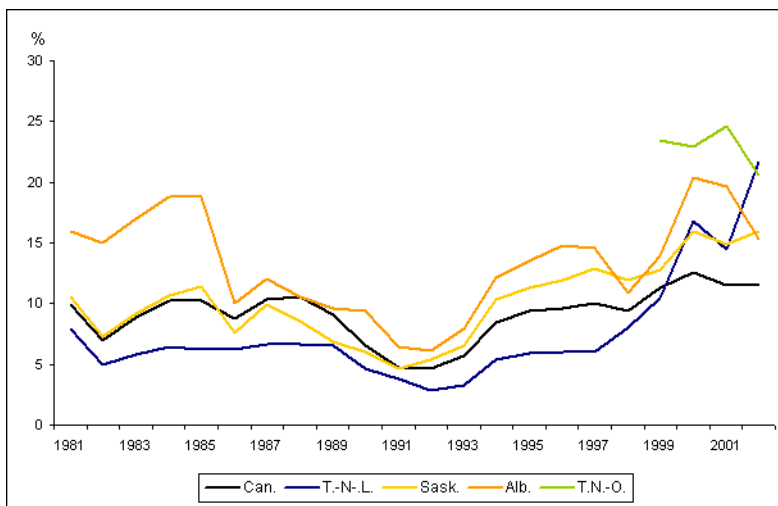
Un examen plus détaillé de la période allant de 1984 à 2002 montre que certaines provinces affichent une plus grande volatilité que d'autres. Le graphique 3 montre la part du PIB imputable au secteur de l'énergie pour certaines provinces et certains territoires. Terre-Neuve-et-Labrador, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest affichent la plus grande volatilité et la plus forte évolution au cours de cette période. De plus, même si cela n'est pas évident au graphique 3, certains importants changements de composition se produisent également dans l'économie de la Nouvelle-Écosse.

Terre-Neuve-et-Labrador a connu une croissance explosive dans le secteur de l'énergie, principalement attribuable à de nouvelles activités d'exploitation des ressources pétrolières au large de l'île. La part du PIB de l'énergie qui lui est imputable est passée d'à peine 5 % à 21,5 % de son PIB total. Dans le cas de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, par contre, la part du PIB imputable au secteur de l'énergie a diminué. En Nouvelle-Écosse, le secteur de l'énergie est demeuré relativement stable sur le plan de la croissance, mais sa composition a changé de façon marquée. En effet, les activités d'extraction de pétrole et de gaz ont augmenté considérablement au cours des dernières années, tandis que celles d'extraction de charbon ont diminué de façon significative.

4. On utilise dans les graphiques 2 et 3 des ratios exprimés en dollars constants, en prenant 1997 comme l'année de référence. Il serait préférable aux fins de la présente analyse d'utiliser des ratios exprimés en dollars courants. Toutefois, les données en dollars courants sur les industries, publiées dans les comptes provinciaux d'entrées-sorties, ne sont disponibles actuellement que pour la période allant de 1997 à 2000. Par conséquent, les ratios dans la présente analyse sont exprimés en dollars constants et, bien qu'utiles, sont quelque peu arbitraires et dépendent du choix de l'année de base. Il convient d'en tenir compte en interprétant ces résultats.

Graphique 3 : PIB de l'énergie/PIB total de la province : 1984 à 2002**Bénéfices des sociétés⁵**

Le secteur de l'énergie influe sur l'ensemble des bénéfices des sociétés des provinces. Le graphique ci-dessous montre le ratio des bénéfices des sociétés au PIB nominal pour l'ensemble des industries pour la période de 1981 à 2002 pour certaines provinces (qui affichent généralement des bénéfices supérieurs à la moyenne nationale). Comme on peut le constater, les bénéfices des sociétés étaient généralement supérieurs à la moyenne nationale en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. De même, les bénéfices des sociétés à Terre-Neuve-et-Labrador étaient supérieurs à la moyenne nationale en 1999, la deuxième année complète de production de pétrole du projet Hibernia. Les prix de l'énergie ont fluctué durant cette période également. Ils ont atteint des sommets au début des années 1980, puis chuté à leur niveau le plus bas en 1998, affiché de fortes hausses en 1999 et 2000, et reculé légèrement en 2001 pour augmenter de nouveau depuis. Enfin, dans les Territoires du Nord-Ouest, les développements récents survenus dans l'industrie de l'exploitation minière des diamants, et non seulement ceux dans l'industrie pétrolière, influent de façon importante sur les bénéfices des sociétés.

Graphique 4 : Bénéfices des sociétés/PIB nominal

5. Les bénéfices des sociétés sont les gains nets des sociétés du secteur privé, avant impôts.

L'économie de Terre-Neuve-et-Labrador a beaucoup changé au cours des dernières années. Les changements sont attribuables principalement aux découvertes et aux développements survenus dans son industrie pétrolière, qui ont contribué énormément à la relance économique. Les découvertes de gisements de pétrole au large de l'Île ont mené à la construction de la plate-forme de production du projet Hibernia en 1997, où l'on a commencé à produire du pétrole. Après une première année complète de production en 1998, celle-ci est montée en flèche entre 1999 et 2001 lorsque le projet Hibernia a atteint son plein rendement. La mise en valeur du champ de pétrole de Terra Nova (en 2002) et le projet pétrolier de White Rose (qui sera opérationnel vers la fin de 2005 ou au début de 2006) continuent d'alimenter la croissance de l'industrie pétrolière de Terre-Neuve-et-Labrador. L'avenir s'annonce prometteur, étant donné les efforts déployés récemment pour relancer le projet pétrolier Hebron-Ben Nevis.

La composition du secteur de l'énergie de la Nouvelle-Écosse a évolué au cours des dernières années, les activités d'extraction de gaz remplaçant et dépassant les anciennes contributions à l'économie de l'industrie du charbon. Durant la période de 1997 à 1999, on a procédé à la construction du projet d'extraction de gaz naturel de l'Île de Sable, puis à la production de gaz naturel, de plus en plus importante et qui a contribué de façon croissante aux exportations.

Après deux années de croissance rapide, les prix du gaz naturel ont baissé et la production s'est stabilisée au cours des deux dernières années. L'effet a été particulièrement marqué en Alberta et en Saskatchewan ainsi qu'en Nouvelle-Écosse. Toutefois, les perspectives d'avenir sont favorables, étant donné la promesse de nouvelles découvertes et les activités d'exploitation prévues.

Annexe

Tableau 1: PIB de l'énergie / PIB total

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt.	Can.
	%													
1984	4,9	0,9	3,6	5,6	5,1	4,3	4,3	9,8	22,6	4,9	3,4	4,6	..	6,7
1985	4,6	1,0	3,5	5,4	5,1	3,9	4,2	9,8	23,3	5,0	3,5	11,0	..	6,7
1986	4,9	1,1	3,5	5,9	5,2	4,0	4,4	9,3	21,9	4,7	3,4	15,3	..	6,5
1987	4,6	1,1	3,6	5,6	5,2	3,8	3,9	9,5	22,7	4,9	3,1	15,6	..	6,4
1988	4,8	1,1	3,5	5,8	4,9	3,9	4,0	11,0	23,3	4,9	3,1	16,1	..	6,5
1989	4,6	1,1	3,5	6,0	4,5	3,5	4,0	10,6	22,4	4,8	3,0	14,5	..	6,2
1990	4,6	1,1	3,7	5,9	4,4	3,3	4,0	10,4	21,9	4,8	3,0	14,8	..	6,1
1991	4,6	1,1	4,0	5,8	4,6	3,8	4,4	10,5	22,8	5,0	3,4	13,9	..	6,5
1992	4,4	1,1	4,4	5,3	4,5	3,7	4,5	11,7	24,7	4,8	3,8	14,1	..	6,7
1993	5,0	1,2	4,7	5,4	4,5	3,8	4,9	12,4	24,2	4,7	4,5	14,5	..	6,8
1994	4,6	1,2	5,1	5,3	4,5	3,7	4,9	13,1	23,5	4,5	4,2	14,0	..	6,8
1995	4,7	1,4	4,7	4,2	4,6	3,7	4,8	13,5	23,6	4,7	4,7	12,7	..	6,8
1996	5,0	1,2	4,3	4,8	4,8	3,5	5,1	13,3	23,0	4,8	3,2	11,9	..	6,7
1997	5,4	1,2	3,5	5,0	4,6	3,4	5,0	13,5	21,6	4,6	2,7	11,0	..	6,5
1998	9,8	1,2	3,7	4,9	4,3	3,1	4,5	14,6	20,8	4,6	2,0	9,8	..	6,4
1999	10,2	1,2	2,8	4,7	4,2	2,9	4,3	12,4	21,0	4,6	3,0	8,7	1,0	6,1
2000	13,8	1,1	4,1	4,4	4,1	2,7	4,2	12,5	17,2	5,0	3,2	11,1	0,9	5,6
2001	13,8	1,2	4,8	4,9	3,8	2,7	4,1	13,3	16,5	5,0	2,9	10,1	0,8	5,5
2002	21,5	1,1	4,8	4,6	3,8	2,7	3,9	13,0	16,0	5,0	2,3	8,1	0,7	5,5

Tableau 2: Bénéfices des sociétés / PIB nominal

	T.-N.-L.	Î.-P.-É	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt.	Can.
	%													
1981	7,9	10,3	8,8	10,2	7,3	10,1	9,2	10,6	15,9	7,8	9,3	9,9
1982	5,0	7,0	6,0	5,5	4,6	6,7	5,5	7,3	15,0	3,7	7,4	7,0
1983	5,8	8,1	7,2	6,5	6,5	9,1	6,9	9,2	17,0	5,2	-3,6	8,9
1984	6,4	8,8	7,7	7,5	7,5	10,4	7,4	10,7	18,8	6,1	-0,7	10,2
1985	6,2	9,2	7,4	7,3	7,7	10,3	8,3	11,4	18,8	6,5	-0,8	10,2
1986	6,2	9,6	7,5	8,4	7,3	10,1	8,2	7,6	10,0	7,5	13,1	8,8
1987	6,7	8,9	8,4	10,9	8,9	11,1	8,9	9,9	12,0	10,3	27,9	10,4
1988	6,7	8,3	8,0	10,3	9,9	11,5	9,1	8,6	10,6	10,4	28,4	10,6
1989	6,6	8,3	7,5	8,5	8,7	9,8	7,6	6,9	9,6	7,8	28,7	9,1
1990	4,7	6,5	5,1	5,8	6,0	7,0	5,4	6,0	9,4	4,6	22,1	6,6
1991	3,8	5,6	3,7	4,0	4,4	5,2	3,7	4,6	6,4	3,6	12,5	4,8
1992	2,8	5,5	3,4	3,5	4,1	5,1	3,3	5,4	6,1	3,8	8,1	4,7
1993	3,3	5,7	4,0	4,0	5,0	6,1	3,5	6,5	7,9	4,6	3,7	5,7
1994	5,4	8,3	5,8	6,8	7,7	9,0	4,9	10,3	12,2	6,7	5,3	8,5
1995	5,9	8,6	6,4	8,6	8,5	10,0	5,2	11,3	13,5	7,0	6,3	9,4
1996	6,0	8,7	6,6	8,1	8,4	10,1	6,4	11,9	14,8	6,7	8,4	9,6
1997	6,0	8,7	7,2	7,4	8,7	10,4	7,8	12,9	14,6	7,2	7,5	10,0
1998	8,0	10,2	7,1	7,4	8,9	10,5	7,7	11,9	10,9	6,3	5,2	9,4
1999	10,5	10,9	7,9	9,3	10,9	12,2	8,1	12,8	13,9	7,7	3,4	23,4	12,6	11,3
2000	16,8	10,6	9,4	9,5	10,7	12,4	8,8	16,0	20,4	8,7	5,6	22,9	12,9	12,6
2001	14,5	10,8	9,9	8,8	9,6	10,7	8,4	14,9	19,7	8,5	7,9	24,6	8,4	11,5
2002	21,7	9,7	9,5	8,8	10,2	11,8	8,8	15,9	15,3	7,8	4,8	20,6	5,0	11,5

Les technologies de l'information et des communications

par Hans Messinger

La nouvelle économie

L'explosion de la demande de téléphones cellulaires, d'ordinateurs personnels et d'accès à Internet au cours des dix dernières années a favorisé la croissance des industries productrices de biens et services des TIC (technologies de l'information et des communications). Les services, qui représentent la plus grande part du secteur des TIC (environ 80 % en 2002) ont connu une expansion soutenue durant la période de 1997 à 2002. Les services des TIC comprennent les télécommunications (de loin la composante la plus importante), la télévision payante et spécialisée, les éditeurs de logiciels, les services d'information, les services de traitement des données et les services de conception et de réparation de systèmes informatiques.

La fabrication des produits des TIC est fortement concentrée dans la zone centrale du pays et les produits principalement exportés à l'étranger. Ces industries produisent du matériel électrique et électronique, y compris des ordinateurs, des machines pour bureaux et commerces, du matériel de télécommunications, des semiconducteurs et des éléments d'appareils électroniques, du matériel de radiodiffusion et télédiffusion et autre matériel de communication sans fil, d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux, et des fils et câbles électriques et de communication.

Des années de croissance impressionnante ont pris fin abruptement lorsque la demande globale d'investissement dans l'infrastructure des TIC s'est évanouie vers la fin de 2000. L'effet sur bon nombre des fabricants du secteur des TIC a été dévastateur. L'essor des TIC et l'effondrement boursier dans le secteur des technologies qui a suivi en 2001-2002 ont eu des répercussions importantes sur le rendement économique dans la zone centrale du pays par rapport aux autres provinces et territoires.

L'essor et la chute du secteur manufacturier des TIC

L'Ontario représente plus de la moitié du secteur manufacturier des TIC au Canada. L'Ontario et le Québec ensemble sont responsables de plus de 85 % de ce secteur, et la Colombie-Britannique et l'Alberta, d'une bonne partie du reste.

L'essor et la chute du secteur manufacturier des TIC ont été les plus prononcés au Québec, où la production dans ce secteur a bondi de 136 % de 1997 à 2000 pour tomber à la fin de 2002 à 58% de la valeur atteint à son sommet en l'an 2000. L'effet sur le secteur de la fabrication au Québec a été immense. En 1998 et 1999, les industries manufacturières du secteur des TIC ont contribué pour près de 40 % à la croissance globale du secteur de la fabrication. Les effets de la débandade dans le secteur des technologies de pointe ont été dévastateurs, entraînant à la baisse un secteur manufacturier qui par ailleurs connaissait une croissance en 2001 et réduisant de moitié la croissance au moment de la reprise économique de 2002. Les producteurs de matériel de télécommunications représentent la principale industrie du secteur des TIC, dont l'activité a augmenté de près de deux fois et demie au Québec de 1997 à 2000. Au cours des deux années suivantes, toutefois, la production a chuté de 41 % en 2001, puis de 33 % en 2002.

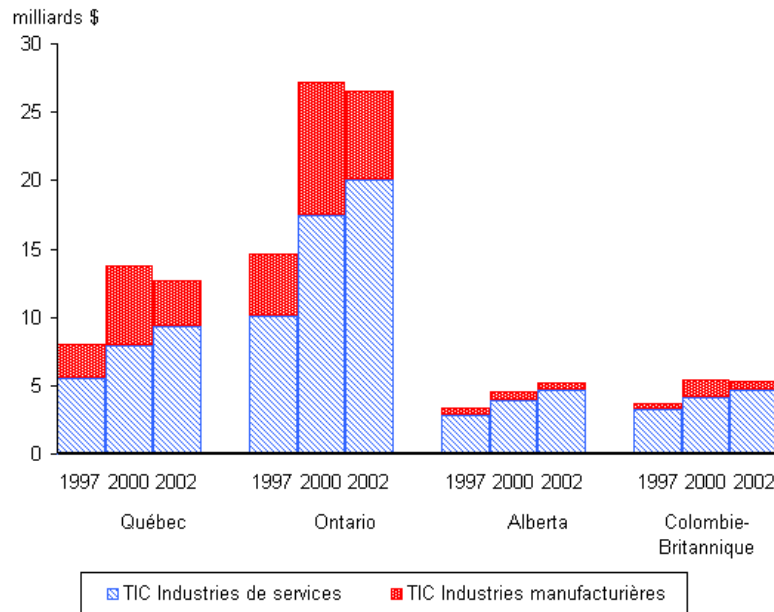
En Ontario, les effets de la débandade dans le secteur des technologies de pointe sur les activités manufacturières des TIC étaient un peu moins marqués, mais certaines industries ont connu des hausses et des baisses marquées. De 1997 à 2000, le PIB des industries du secteur des TIC a accusé une hausse spectaculaire de 116 % attribuable surtout aux producteurs de semiconducteurs et de matériel électronique, dont la production a triplé. Le recul qui s'est produit en 2001-2002 a touché surtout les producteurs de matériel de télécommunications, la valeur de leur production en 2002 s'établissant à 17 % à peine de son sommet atteint en 2000. Il y a eu des répercussions en cascade sur les fabricants d'éléments d'appareils électroniques. Les autres industries du secteur des TIC, sauf celle des fils et câbles électriques et de communication, s'en sont tirées relativement bien durant cette période.

En Colombie-Britannique, l'activité manufacturière dans le secteur des TIC est concentrée surtout dans les industries de fabrication de semiconducteurs et d'éléments d'appareils électroniques ainsi que d'ordinateurs et de périphériques. Grâce à ces deux industries, la production de ce secteur a plus que triplé entre 1997 et 2000. À la fin de 2002, cependant, la production était de moins de la moitié du sommet atteint en 2000. La principale industrie du secteur des TIC en Alberta est celle de la fabrication de matériel téléphonique. À l'exception d'une baisse de 19 % en 2001, la production du secteur manufacturier des TIC a été relativement stable comparativement à celle de la zone centrale du pays. Même si l'activité manufacturière dans le secteur des TIC est concentrée dans les quatre plus grandes provinces du Canada, il y a d'importants îlots de spécialisation dans les provinces plus petites, par exemple la fabrication d'instruments de navigation dans les provinces de l'Atlantique et des fils et câbles électriques et de communication en Saskatchewan et au Manitoba.

Croissance soutenue des services des TIC

Contrairement à l'activité manufacturière, les services du secteur des TIC ont poursuivi leur expansion à un rythme soutenu durant toute la période de 1997 à 2002. Sauf quelques exceptions, la production des services des TIC est consommée au Canada. On constate des flux commerciaux interprovinciaux assez limités allant des provinces plus grandes vers les provinces plus petites et les territoires. La demande croissante de services des TIC a été particulièrement forte dans le secteur des ménages où les achats d'ordinateurs personnels, de téléphones cellulaires et d'autres dispositifs électroniques (dont la plupart sont importés) ont donné lieu à une forte augmentation de la demande intérieure de services des TIC comme les télécommunications et l'accès à Internet par câble. L'expansion des communications sans fil a facilité l'accès à Internet ainsi qu'aux services de télédiffusion et autres services de communications dans les régions éloignées du pays. Le Canada affiche l'un des taux les plus élevés d'accès à Internet par les ménages. La proportion de ménages qui utilisent Internet régulièrement a atteint 60 % en 2001, soit près du double de ce qu'elle était en 1997. En 2002, 7,5 millions de ménages comptaient au moins un membre utilisant Internet régulièrement à la maison, au travail, à l'école ou dans une bibliothèque publique. Parmi les pays membres de l'OCDE, le Canada se classe au deuxième rang, après la Corée, pour ce qui est de la connectivité à large bande par habitant. L'accès à large bande (accès à Internet à haute vitesse) est devenu la norme pour les entreprises et les administrations publiques. En 2001, environ la moitié de tous les ménages utilisant Internet à la maison (2,8 millions) étaient abonnés à un service d'accès à large bande. On ne s'étonne donc pas de la montée en flèche des achats par les ménages d'ordinateurs personnels et de matériel connexe, qui ont plus que doublé dans chaque province entre 1997 et 2001 avant de reculer légèrement en 2002.

Graphique 1: PIB du secteur TIC, en milliards de dollars de 1997



La répartition provinciale de la production des services des TIC ressemble de près à la répartition de la population canadienne, puisque les services informatiques, de télécommunications et de câblodistribution sont essentiellement fournis sur une base provinciale. La demande de services de télécommunications chez les consommateurs du Canada a augmenté de 57 % de 1997 à 2002, l'Ontario et l'Alberta venant en tête avec un taux de croissance de 75 % et 57 %, respectivement. Durant la même période, les dépenses des particuliers au titre de la télévision par câble et de la télévision payante ont augmenté de près du tiers; cette hausse est survenue surtout en Alberta, au Manitoba et en Ontario. Durant presque toutes les années comprises entre 1997 et 2002 et dans toutes les provinces, la production de services des TIC ont affiché une forte croissance qui a fortement alimenté la croissance dans le secteur des services et contribué à la hausse du PIB global. Dans la plupart des provinces, une forte augmentation des services de conception de systèmes informatiques en 1999 reflétait les préoccupations et les besoins en matière de remaniement pour le passage à l'an 2000.

Tendances actuelles

La demande de services des TIC continue de croître dans les secteurs public, des ménages et des entreprises, mais elle semble faiblir depuis que l'expansion de l'utilisation d'Internet par les ménages s'est stabilisée. L'utilisation de nouvelles technologies et la transition qui se poursuit vers l'information et les communications numériques montrent des signes sporadiques de reprise de l'activité.

Tableau 1: PIB du secteur des technologies de l'information et des communications

		1997	1998	1999	2000	2001	2002
		PIB millions (\$ 1997)					
Terre-Neuve-et-Labrador	Biens	3,6	6,3	10,3	17,7	9,5	10,4
	Services	296,2	339,7	350,7	400,9	437,3	477,4
Île-du-Prince-Édouard	Biens	1,6	2,3	0,6	2,0	2,4	1,9
	Services	62,9	71,3	81,2	87,5	89,2	97,3
Nouvelle-Écosse	Biens	36,7	54,5	59,1	73,4	80,1	81,1
	Services	562,6	635,9	718,8	753,5	825,2	904,8
Nouveau-Brunswick	Biens	13,8	12,4	19,2	28,8	21,0	20,0
	Services	481,9	550,7	610,6	638,4	698,0	763,4
Québec	Biens	2 473,3	3 145,5	4 949,8	5 827,0	4 371,1	3 391,4
	Services	5 532,9	6 340,2	7 386,8	7 905,3	8 581,1	9 260,6
Ontario	Biens	4 535,4	5 260,4	6 872,1	9 799,1	7 172,3	6 487,8
	Services	10 119,6	11 570,1	15 395,9	17 399,7	19 005,2	20 073,4
Manitoba	Biens	88,3	89,2	95,8	144,4	112,9	86,0
	Services	660,2	758,5	815,0	885,7	965,8	1 032,0
Saskatchewan	Biens	82,5	89,1	202,3	278,7	205,9	135,9
	Services	638,1	704,0	788,6	817,6	828,7	860,1
Alberta	Biens	560,9	616,9	689,6	650,9	524,8	524,4
	Services	2 772,9	3 318,6	3 560,2	3 936,9	4 337,9	4 635,3
Colombie-Britannique	Biens	433,2	509,5	777,2	1 371,1	950,2	681,5
	Services	3 252,2	3 575,3	3 913,4	4 075,4	4 426,1	4 620,9
Yukon	Biens	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	Services	22,5	32,8	33,3	39,8	38,4	39,9
Territoires-du-Nord-Ouest	Biens	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Services	74,8	60,5	53,3	54,3	61,3	67,7
Nunavut	Biens	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Services	0,1	0,1	15,0	18,6	21,3	23,6
Canada	Biens	8 229,2	9 786,2	13 676,0	18 192,9	13 450,3	11 420,4
	Services	24 476,7	27 957,6	33 722,7	37 013,6	40 315,3	42 856,3

Aperçu de l'investissement provincial dans les bâtiments résidentiels de 1981 à 2002

Par Brenda Bugge

Introduction

L'investissement résidentiel réel¹ a connu une forte croissance durant les quatre dernières années, affichant les gains les plus importants en 2001 et 2002. La dernière période de quatre années consécutives de croissance remonte aux années 1980, durant la période d'expansion qui a pris place entre 1983 et 1989. Les mises en chantier sont montées en flèche en 2002, affichant un taux de croissance national de 26 %. L'investissement dans les nouveaux logements a fortement augmenté en 2002 et les dépenses consacrées aux rénovations ont augmenté à un rythme vigoureux de 16 % en 2001. Ce secteur a beaucoup retenu l'attention dernièrement en raison de sa croissance impressionnante. À l'échelle nationale, l'investissement dans les bâtiments résidentiels représentait entre 5 et 6 % du produit intérieur brut (PIB). Étant donné les faibles fuites reliées aux importations, il y a de nombreuses retombées sur les industries situées en amont qui contribuent à leur tour à renforcer l'économie canadienne. L'investissement résidentiel est probablement le plus important investissement financier que peut faire un ménage et de nombreux facteurs influent sur le choix à faire entre l'investissement dans un logement neuf et les rénovations.

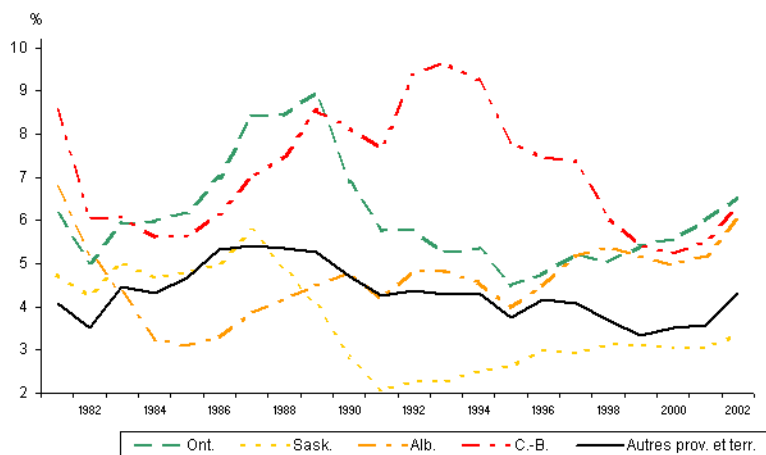
Le présent article porte sur l'importance de l'investissement dans les bâtiments résidentiels pour les économies provinciales et territoriales, l'écart entre l'investissement dans les nouveaux logements et dans les rénovations, et certains des facteurs qui ont influé sur l'investissement durant la période allant de 1981 à 2002.

Contribution à la demande intérieure finale

La demande intérieure finale (DIF) est la somme des dépenses personnelles en biens et services de consommation, des dépenses courantes des administrations en biens et services et de l'investissement des administrations et des entreprises en capital fixe². Les répercussions de l'investissement résidentiel sur la DIF varient sensiblement d'une province à l'autre et au fil du temps. À partir de 1990, la Saskatchewan a affiché le ratio de l'investissement résidentiel à la DIF le plus faible, suivie du Manitoba. En Ontario, l'investissement résidentiel a atteint un sommet du milieu à la fin des années 1980 et les mises en chantier ont été en 1987 à leur niveau le plus élevé depuis 1973. Cette période d'expansion a pris fin en 1990, les mises en chantier chutant de plus de 30 %. La Colombie-Britannique a affiché le ratio de l'investissement résidentiel à la DIF le plus élevé de toutes les provinces et territoires, sous l'impulsion d'une forte croissance démographique attribuable à l'immigration entre 1988 et 1994. En Alberta, le ralentissement de l'investissement résidentiel en 1984 a été suivi de baisses au milieu des années 1990 mais a fait un bond en 1997 et à nouveau en 2002.

1. L'investissement résidentiel comprend toutes les dépenses au titre des nouveaux logements, des améliorations et rénovations importantes ainsi que des coûts de transfert.

2. La DIF comprend une combinaison de production intérieure et étrangère, puisque la production intérieure et certaines importations sont incluses tandis que les exportations et les variations matérielles des stocks sont exclues.

Graphique 1: Investissement dans les bâtiments résidentiels en pourcentage de la DIF nominale³

Comme le montre le tableau 1, la croissance de l'investissement résidentiel réel a contribué davantage à la croissance de la DIF au cours des dernières années que par le passé. Dans toutes les provinces sauf la Saskatchewan et le Nunavut, l'investissement résidentiel réel a augmenté de plus de 20 % entre 1999 et 2002. La Saskatchewan n'a pas connu la même croissance que le reste du pays durant la période de 1999 à 2001; les mises en chantier dans cette province ont baissé en 2000 et en 2001. Toutefois, le Manitoba et la Saskatchewan ont connu des taux de croissance élevés de l'investissement résidentiel entre 1993 et 1996 en raison d'une forte croissance des revenus et de la population.

Tableau 1: Croissance de l'investissement résidentiel réel comparativement à la croissance de la demande intérieure finale réelle

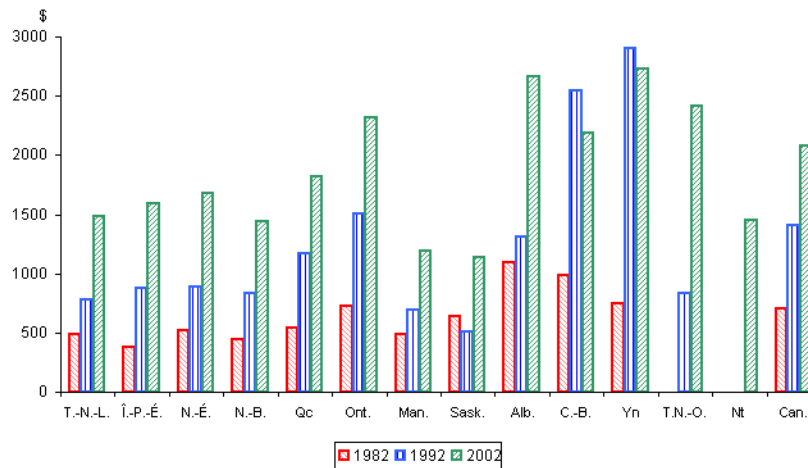
	Investissement résidentiel	Demande intérieure finale	Investissement résidentiel	Demande intérieure finale	Investissement résidentiel	Demande intérieure finale
	%					
	1993-1996		1996-1999		1999-2002	
Terre-Neuve-et-Labrador	-12,5	-1,5	17,6	16,9	38,7	6,7
Île-du-Prince-Édouard	-1,5	12,5	12,6	9,3	35,5	9,7
Nouvelle-Écosse	3,9	1,2	6,1	16,7	31,0	5,9
Nouveau-Brunswick	-3,6	3,5	8,6	15,1	48,6	3,1
Québec	0,7	4,0	-5,3	10,1	47,0	9,3
Ontario	-3,9	6,0	25,6	15,1	28,0	10,6
Manitoba	15,9	5,3	-13,9	8,9	27,8	7,2
Saskatchewan	39,0	9,2	10,0	9,0	14,7	3,4
Alberta	0,5	8,0	29,0	20,3	32,2	18,2
Colombie-Britannique	-10,1	7,5	-16,0	6,4	28,9	9,8
Yukon	9,7	8,9	-19,1	10,1	36,4	9,4
Territoires-du-Nord-Ouest	157,5	41,2
Nunavut	17,2	13,2
Canada	-2,9	5,7	8,0	12,8	32,5	10,4

3. Certaines provinces par rapport au reste du Canada, tableau de données sur toutes les provinces et territoires en annexe.

Investissement résidentiel - 1982, 1992, 2002

De nombreux facteurs influent sur l'investissement résidentiel nominal, dont la variation de la population, les taux d'intérêt, le revenu personnel et les conditions économiques locales. Comme le montre le graphique 2, les dépenses par habitant au titre du logement étaient beaucoup plus faibles en 1982 qu'en 1992 ou en 2002, sauf en Saskatchewan où elles ont diminué en 1992. La Colombie-Britannique et le Yukon étaient les seuls territoire ou province où les dépenses par habitant en 2002 étaient plus faibles qu'en 1992. Les provinces de l'Atlantique ont enregistré à peu près le même niveau de dépenses par habitant au titre de l'investissement résidentiel durant les trois périodes étudiées, toutes affichant de fortes augmentations en 2002. Le Manitoba et la Saskatchewan ont enregistré le plus faible investissement par habitant en 1992 et en 2002. Les dépenses par habitant ont fortement augmenté en 2002 en Alberta, où elles ont plus que doublé par rapport à 1992.

Graphique 2: Investissement nominal par habitant dans les bâtiments résidentiels



Composantes de l'investissement résidentiel

L'investissement en bâtiments résidentiels comprend l'investissement dans les nouveaux logements, les dépenses au titre des rénovations et les coûts de transfert. Les coûts de transfert, composés principalement de commissions de courtage, sont la composante la plus petite et représentent environ 15 % du total. À l'échelle nationale, l'investissement dans les nouveaux logements est la composante la plus importante, représentant environ la moitié du total, suivi de l'investissement en rénovations.

Comme le montre le tableau 2, dans certaines provinces, les dépenses au titre des nouveaux logements sont plus importantes que celles au titre des rénovations, tandis que dans d'autres, c'est l'inverse. Dans les provinces où la population augmente ou présente une forte mouvance, l'investissement dans les nouveaux logements peut être plus important. Dans les provinces où la population est stable ou diminue, par contre, davantage peut être investi dans le maintien du parc immobilier existant. Par exemple, l'Ontario et l'Alberta ont connu des taux de croissance démographique élevés et toutes deux investissent une plus grande part du total dans la construction de nouveaux logements. En 1982, sept des douze provinces et territoires ont dépensé davantage au titre des rénovations que des nouveaux logements. Ce phénomène peut être en partie attribuable aux taux hypothécaires historiquement élevés du début des années 1980. Pendant les trois années à l'étude, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et la Saskatchewan ont dépensé plus pour les rénovations que pour les nouveaux logements. Entre 1982 et 2002, Terre-Neuve-et-Labrador a dépensé davantage au titre des nouveaux logements que des rénovations pendant quatre ans seulement, le Manitoba, pendant cinq ans et la Saskatchewan, pendant deux ans seulement, soit en 1981 et en 1983. L'Alberta a affiché le pourcentage le plus élevé de l'investissement résidentiel total consacré aux nouveaux logements.

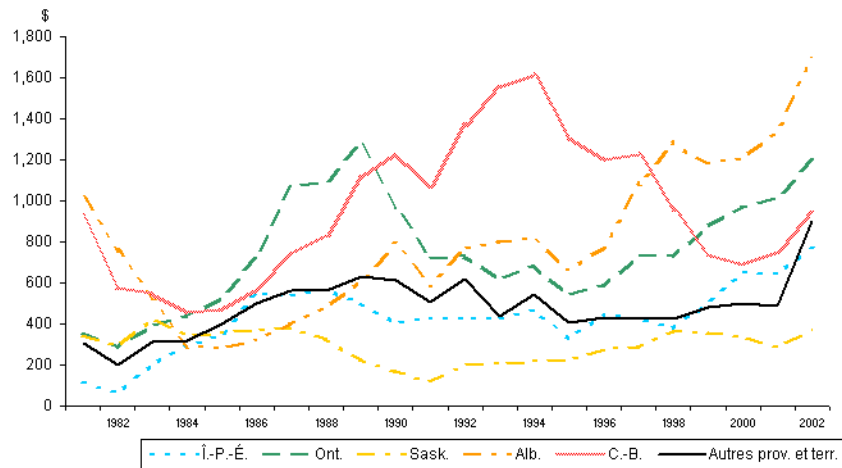
Tableau 2 Investissement dans les nouveaux logements et les rénovations en pourcentage de l'investissement total

	1982	1992	2002	1982	1992	2002
	% de l'investissement total					
	Nouveaux logements			Rénovations		
Terre-Neuve-et-Labrador	45,4	48,0	44,5	50,7	49,3	49,1
Île-du-Prince-Édouard	17,0	48,7	48,6	70,2	38,3	41,7
Nouvelle-Écosse	38,4	50,3	46,4	52,1	41,4	42,3
Nouveau-Brunswick	25,9	45,6	47,6	61,0	46,3	43,9
Québec	36,2	50,0	47,6	48,5	37,7	41,3
Ontario	39,5	48,8	51,6	38,4	31,6	30,8
Manitoba	21,0	32,1	35,8	55,4	44,2	50,7
Saskatchewan	45,5	39,4	32,1	48,0	49,5	55,4
Alberta	68,7	58,4	63,6	21,5	30,3	24,4
Colombie-Britannique	58,2	53,9	42,7	28,7	20,2	31,1
Yukon	50,0	63,2	40,2	44,4	35,6	53,7
Territoires-du-Nord-Ouest	71,4	59,6	68,7	19,0	32,7	26,3
Nunavut	71,4	28,6
Canada	45,6	50,6	50,1	38,2	31,3	33,8

Investissement dans les nouveaux logements

Les mises en chantier ont connu une forte hausse en 2002, sept des dix provinces affichant des taux de croissance de plus de 20 %. À l'échelle nationale, les mises en chantier ont atteint leur plus haut niveau depuis 1989. L'investissement dans les nouveaux logements à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et au Yukon a augmenté de 40 % par rapport à 2001.

En Alberta, les dépenses par habitant étaient très faibles au milieu des années 1980 mais, depuis 1998, la province affiche le niveau le plus élevé de dépenses par habitant au titre des nouveaux logements (graphique 3). Ces dernières années, la croissance démographique et la croissance de l'économie ont stimulé l'investissement en logements. L'Ontario a connu une vague d'investissements en nouveaux logements au milieu des années 1980 en raison de la croissance soutenue de son économie et de la forte croissance démographique et des revenus. En 1990, sa croissance démographique a ralenti et son PIB a diminué, ce qui a entraîné une baisse de l'investissement en logements. La Colombie-Britannique a connu une période prolongée de croissance de l'investissement en nouveaux logements, attribuable en partie à une forte immigration internationale et interprovinciale.

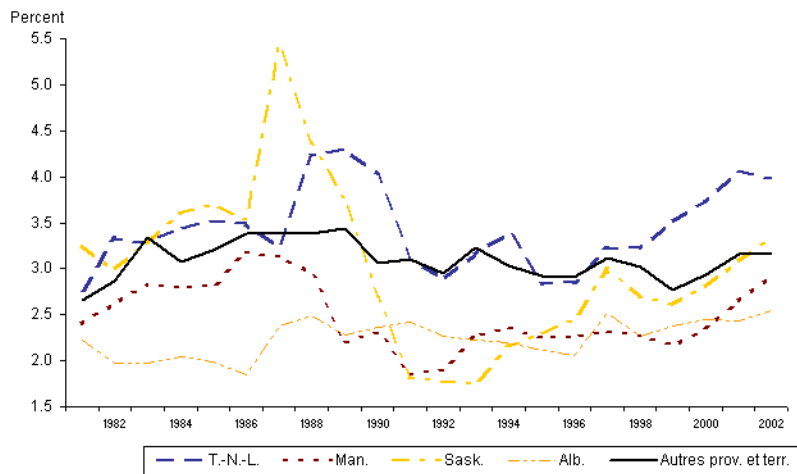
Graphique 3: Investissement par habitant en nouveaux logements⁴

Rénovations

Les dépenses de rénovations comprennent celles au titre des améliorations majeures et des modifications. Durant la période de 1981 à 2002, le Yukon a dépensé le plus par habitant au titre des rénovations et le Manitoba a dépensé le moins. Comme l'investissement en nouveaux logements, les dépenses de rénovation réelles ont sensiblement augmenté au cours des dernières années, soit de 16 % en 2001 et de 5 % en 2002. Après une baisse en 1990, elles ne sont revenues à leurs niveaux antérieurs qu'en 2000. Les dépenses de rénovations à Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas encore retrouvé les niveaux élevés atteints vers la fin des années 1980. Parallèlement aux dépenses au titre des logements, les dépenses de rénovations en Ontario ont atteint un sommet vers la fin des années 1980, puis baissé en 1990.

Le graphique ci-dessous montre la part du revenu personnel disponible consacré aux dépenses de rénovations. En 2002, le Manitoba et l'Alberta ont affiché le ratio le plus faible et Terre-Neuve-et-Labrador, le ratio le plus élevé. En Saskatchewan, ces dépenses ont atteint un sommet en 1987 lorsque le revenu personnel disponible a diminué tandis que les dépenses de rénovations ont augmenté. Le contraire s'est produit durant les quatre années qui ont suivi.

4. Certaines provinces par rapport au reste du Canada, tableau de données sur toutes les provinces et territoires en annexe.

Graphique 4: Dépenses de rénovations en pourcentage du revenu personnel disponible⁵

Coûts de transfert

Les coûts de transfert sont la plus petite composante de l'investissement dans des bâtiments résidentiels, représentant environ 15 % du total en 2002. Ce ratio était inférieur au niveau record de près de 20 % atteint au milieu des années 1980. Les commissions de courtage constituent la composante la plus importante des coûts de transfert, de sorte que cette série fluctue selon le marché de la revente de logements existants. Les dépenses au titre des coûts de transfert réels ont fortement augmenté au milieu des années 1980, affichant une hausse de 22 % en 1983. Les ventes de logements existants ont ralenti et les coûts de transfert s'y rattachant ont baissé au début des années 1990, diminuant de 24,6 % en 1990, puis ont rebondi, augmentant de 23 % en 1996. Au cours des deux dernières années, les coûts de transfert ont affiché une forte croissance, comme les autres composantes de l'investissement résidentiel. Les faibles taux d'intérêt dans les années subséquentes ont permis à plus de personnes d'acheter des maisons. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont dépensé davantage par habitant au titre des coûts de transfert nominaux que toute autre province, reflétant des prix de revente plus élevés et un marché de revente de logements florissant. Ces dépenses ont été les plus faibles à Terre-Neuve-et-Labrador.

Conclusion

L'investissement dans les bâtiments résidentiels est une composante importante des économies canadienne et provinciales. Dans la plupart des provinces, la croissance dans ce secteur a soutenu celle du PIB. De nombreux facteurs dynamiques influent sur l'investissement résidentiel, y compris les changements démographiques et les variables économiques. Étant un élément du PIB qui varie selon la province, la décision d'investir dans les logements neufs ou les rénovations dépend aussi de ces facteurs. Dernièrement, toutes les trois composantes de l'investissement résidentiel ont accusé une forte croissance à l'échelle nationale, mais non dans chaque province et territoire.

5. Certaines provinces par rapport au reste du Canada, tableau de données sur toutes les provinces et territoires en annexe.

Annexe

Tableau 1: Investissement dans les bâtiments résidentiels en pourcentage de la demande intérieure finale nominale

	T.-N.-L.	Î.-P.-É	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt.	Can.
	%													
1981	4,6	3,2	3,7	3,9	5,0	6,1	4,3	4,8	6,8	8,6	3,8	5,9
1982	4,0	3,2	3,6	3,5	4,1	5,0	3,6	4,3	5,2	6,0	2,7	4,7
1983	4,3	4,0	4,1	4,9	5,4	5,9	4,8	5,0	4,3	6,1	3,7	5,4
1984	4,0	4,5	4,1	4,5	5,7	6,0	4,8	4,7	3,3	5,6	2,8	5,3
1985	4,1	4,7	4,6	4,9	5,7	6,2	5,2	4,8	3,1	5,6	3,6	5,4
1986	4,4	5,5	5,1	5,6	6,5	7,0	6,1	5,0	3,3	6,2	4,2	6,1
1987	4,2	5,2	5,0	5,1	7,4	8,4	6,1	5,7	3,9	7,0	4,9	7,1
1988	4,9	5,6	4,5	5,0	7,1	8,4	5,6	4,9	4,2	7,5	4,7	7,0
1989	5,4	5,0	4,0	4,7	6,3	9,0	4,6	4,0	4,5	8,5	6,8	7,2
1990	5,1	4,3	4,3	3,8	5,9	6,9	3,9	2,8	4,8	8,2	5,6	6,1
1991	4,5	4,5	3,7	3,6	5,1	5,8	3,0	2,0	4,2	7,7	5,4	5,3
1992	3,8	4,1	3,8	3,8	5,0	5,8	3,0	2,3	4,8	9,4	7,1	5,6
1993	3,8	4,5	4,0	3,9	4,8	5,3	3,5	2,3	4,8	9,7	5,5	5,4
1994	3,9	4,2	4,1	4,0	5,4	5,3	4,1	2,5	4,6	9,3	4,6	5,6
1995	3,1	3,9	4,1	3,2	4,2	4,5	3,5	2,6	4,0	7,8	4,3	4,7
1996	3,4	4,1	4,3	3,6	4,7	4,8	3,9	3,0	4,5	7,5	5,1	4,9
1997	3,7	4,3	4,1	3,7	4,4	5,2	3,4	2,9	5,2	7,3	4,9	5,1
1998	3,5	3,8	3,5	3,3	4,1	5,0	3,4	3,1	5,4	6,1	4,3	4,8
1999	3,3	4,1	3,9	3,3	4,1	5,4	3,1	3,1	5,2	5,4	3,8	1,8	2,6	4,8
2000	3,6	4,7	4,3	3,9	4,1	5,6	3,1	3,0	5,0	5,2	4,3	1,1	2,6	4,8
2001	3,9	4,6	4,4	4,3	4,7	6,0	3,3	3,0	5,2	5,5	4,3	1,4	1,3	5,2
2002	4,4	5,0	4,9	4,6	5,7	6,5	3,7	3,4	6,0	6,3	4,8	2,8	2,8	5,9

Tableau 2: Investissement par habitant en nouveaux logements

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt.	Can.
	\$													
1981	285	121	232	173	285	355	190	344	1 010	929	667	443
1982	221	65	198	114	195	286	101	291	754	576	375	322
1983	303	208	344	302	351	395	284	427	523	551	292	403
1984	272	291	349	252	400	435	311	341	285	457	333	393
1985	299	344	479	345	444	523	386	358	280	468	458	449
1986	342	547	571	385	592	727	518	369	316	568	583	588
1987	336	535	558	386	839	1 068	536	381	400	736	731	805
1988	393	566	501	408	816	1 094	467	324	481	830	778	823
1989	502	500	468	403	707	1 281	406	225	610	1 113	1 296	907
1990	486	405	493	341	707	966	335	170	790	1 232	1 321	816
1991	472	423	422	320	607	717	214	120	586	1 067	1 000	651
1992	376	427	449	382	584	733	221	199	767	1 370	1 833	500	..	711
1993	359	424	437	427	526	618	258	204	801	1 551	645	406	..	682
1994	384	470	503	445	582	686	347	221	818	1 612	633	923	..	742
1995	301	333	500	327	404	541	258	226	665	1 309	742	328	..	583
1996	333	441	503	380	410	585	257	274	775	1 203	1 031	88	..	604
1997	386	423	508	428	457	734	308	288	1 080	1 226	844	29	..	709
1998	369	380	422	381	440	733	350	365	1 280	957	562	448	..	690
1999	351	500	559	401	488	883	347	357	1 181	735	452	439	815	726
2000	383	647	621	506	486	967	343	335	1 209	689	700	75	893	760
2001	450	642	637	604	570	1 014	353	290	1 340	751	667	366	250	824
2002	659	774	781	685	868	1 196	428	366	1 694	935	1 100	1 659	1 034	1 043

Tableau 3: Dépenses par habitant au titre des rénovations

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt.	Can.
	\$													
1981	186	177	194	194	225	277	222	299	250	320	333	83	..	256
1982	247	266	269	270	261	279	267	307	236	284	333	80	..	270
1983	252	264	257	273	316	334	287	330	238	308	667	137	..	309
1984	276	299	293	305	362	369	322	386	255	332	417	189	..	344
1985	302	320	318	319	377	387	349	421	274	329	583	389	..	361
1986	319	297	342	430	409	402	406	442	258	293	792	309	..	376
1987	329	302	375	380	423	471	411	628	333	293	885	400	..	420
1988	464	411	392	397	450	552	413	541	382	313	889	661	..	465
1989	509	400	355	419	464	621	326	494	370	378	1 185	649	..	496
1990	507	420	453	374	487	518	363	384	398	422	786	424	..	470
1991	407	477	378	365	391	473	291	263	418	447	1 138	197	..	422
1992	386	336	370	388	440	474	305	250	398	512	1 033	274	..	441
1993	433	417	446	361	455	499	364	255	400	507	1 258	234	..	459
1994	473	343	410	385	552	469	385	314	392	466	1 100	323	..	469
1995	405	467	406	344	453	457	377	357	387	497	1 032	269	..	443
1996	406	346	427	373	577	485	389	404	379	446	1 000	250	..	479
1997	460	467	470	406	510	508	400	469	493	537	1 125	265	..	501
1998	479	467	431	400	516	506	409	441	460	505	1 156	403	..	493
1999	552	507	493	441	522	529	400	452	497	536	1 258	488	333	515
2000	619	596	591	545	566	582	452	506	551	608	1 433	575	286	572
2001	709	613	643	577	696	695	529	576	602	642	1 500	683	393	665
2002	726	664	711	632	753	715	605	632	649	681	1 467	634	414	704

Tableau 4: Dépenses de rénovations en pourcentage du revenu personnel disponible

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt.	Can.
	%													
1981	2,8	2,4	2,4	2,6	2,6	2,7	2,4	3,3	2,2	3,0	2,9	2,7
1982	3,3	3,2	3,0	3,2	2,8	2,5	2,6	3,0	2,0	2,5	2,9	2,6
1983	3,3	2,9	2,7	3,1	3,3	2,8	2,8	3,3	2,0	2,7	5,8	2,8
1984	3,4	3,2	2,9	3,2	3,4	2,9	2,8	3,6	2,0	2,7	3,2	2,9
1985	3,5	3,3	2,9	3,2	3,4	2,8	2,8	3,7	2,0	2,6	4,3	2,9
1986	3,5	2,7	3,0	4,0	3,5	2,8	3,2	3,5	1,9	2,2	5,5	2,9
1987	3,2	2,7	3,1	3,3	3,4	3,1	3,1	5,4	2,4	2,1	6,0	3,1
1988	4,2	3,3	3,0	3,2	3,4	3,4	3,0	4,4	2,5	2,1	5,3	3,2
1989	4,3	3,0	2,5	3,2	3,2	3,5	2,2	3,8	2,3	2,3	6,2	3,1
1990	4,0	3,0	3,1	2,7	3,2	2,9	2,3	2,7	2,4	2,5	4,0	2,8
1991	3,1	3,3	2,5	2,6	2,5	2,6	1,8	1,8	2,4	2,6	5,7	2,5
1992	2,9	2,3	2,4	2,7	2,8	2,5	1,9	1,8	2,3	2,9	5,0	2,6
1993	3,2	2,7	2,9	2,4	2,9	2,7	2,3	1,7	2,2	2,9	6,2	2,7
1994	3,4	2,3	2,6	2,6	3,5	2,5	2,4	2,2	2,2	2,6	5,1	2,7
1995	2,8	3,1	2,5	2,2	2,8	2,4	2,3	2,3	2,1	2,7	4,7	2,5
1996	2,9	2,3	2,7	2,4	3,5	2,6	2,3	2,5	2,1	2,5	4,5	2,7
1997	3,2	3,0	2,9	2,5	3,1	2,6	2,3	3,0	2,5	2,9	4,9	2,7
1998	3,2	3,0	2,5	2,4	3,0	2,5	2,3	2,7	2,3	2,7	5,0	2,6
1999	3,5	3,0	2,7	2,5	2,9	2,5	2,2	2,6	2,4	2,8	5,1	1,9	1,5	2,6
2000	3,7	3,4	3,1	3,0	3,0	2,6	2,3	2,8	2,4	3,0	5,2	2,0	1,2	2,7
2001	4,1	3,4	3,3	3,1	3,5	3,0	2,6	3,1	2,4	3,1	5,3	2,3	1,5	3,1
2002	4,0	3,5	3,5	3,3	3,6	3,0	2,9	3,3	2,5	3,2	5,0	1,9	1,5	3,2

Série technique

La Division des comptes des revenus et dépenses (DCRD) offre des tirés à part d'articles techniques, que l'utilisateur peut obtenir sans frais. Voici la liste des tirés à part disponibles. Pour obtenir des copies, vous pouvez communiquer avec la responsable des services aux clients au 613-951-3810 ou vous pouvez écrire à DCRD, Statistique Canada, 21^e étage, édifice R.H. Coats, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. (Internet : iead-info-dcrd@statcan.ca)

1. «Les indices de prix Laspeyres, Paasche et en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, quatrième trimestre 1988.
2. «Document technique sur le traitement de la production de céréales dans les comptes trimestriels des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1989.
3. «Révision des données de la période 1985-1988 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1989.
4. «Incorporation dans les comptes des revenus et dépenses d'une décomposition de (investissement en machines et matériel)», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, troisième trimestre 1989.
5. «Les nouvelles estimations provinciales de la demande intérieure finale en prix constants», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, quatrième trimestre 1989.
6. «Produit intérieur brut en termes réels. sensibilité au choix de l'année de base», tiré à part de **L'Observateur économique canadien**, mai 1990.
7. «Révisions des données de la période 1986-1969 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1990.
8. «Les indices de volume dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1990.
9. «Un nouvel indicateur des tendances de l'inflation par les salaires», tiré à part de **L'Observateur économique canadien**, septembre 1989.
10. «Tendances récentes des salaires», tiré à part de **L'Emploi et le revenu en perspective**, hiver 1990.
11. «Le système de comptabilité nationale du Canada et le système de comptabilité nationale des Nations Unies», tiré à part de **comptes nationaux des revenus et dépenses**, troisième trimestre 1990.
12. «La répartition des impôts indirects et des subventions aux composantes de la dépense finale», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, troisième trimestre 1990.
13. «Le traitement de la TPS dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1991.
14. «L'introduction des indices de volume en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1991.
15. «Révisions des données de la période 1987-1990 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, deuxième trimestre 1991.
16. «Estimations en volume du commerce international des services commerciaux», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, troisième trimestre 1991.
17. «Le défi de la mesure dans les comptes nationaux», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, quatrième trimestre 1991.
18. «Étude sur le flux des services de consommation générés par le stock de biens de consommation», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, quatrième trimestre 1991.
19. «La valeur du travail ménager au Canada. 1986», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1992.
20. «Révisions des données de la période 1988-1991 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, estimations annuelles. 1980-1991.
21. «Achats outre-frontière - Tendances et mesure», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, troisième trimestre 1992.

22. «Comment lire» les statistiques produites par le gouvernement: un guide pratique», tiré à part de **Options Politiques**, vol. 14, n° 3, avril 1993.
23. «L'Actualité des comptes des revenus et dépenses trimestriels: une comparaison à l'échelle internationale», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1993.
24. «Comptes nationaux des revenus et dépenses: Estimations révisées pour la période de 1989 à 1992», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, estimations annuelles, 1981-1992.
25. «Comparaisons internationales des quantités et des prix: parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, Canada et États-Unis», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, estimations annuelles, 1981-1992.
26. «La ventilation par secteur du PIB au coût des facteurs», tiré à part de **comptes nationaux des revenus et dépenses**, troisième trimestre 1993
27. «La valeur du travail ménager au Canada, 1992», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, quatrième trimestre 1993.
28. «Évaluation de la dimension de l'économie souterraine: le point de vue de Statistique Canada», tiré à part de **L'Observateur économique canadien**, mai 1994.
29. «Comptes nationaux des revenus et dépenses: Estimations révisées pour la période de 1990 à 1993», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 1994.
30. «Rapport d'étape: élément environnemental des comptes nationaux du Canada», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, estimations annuelles, 1982-1993.
31. «Le Compte satellite du tourisme», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, deuxième trimestre 1994.
32. «Le système international de comptabilité nationale de 1993: son application au Canada», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, troisième trimestre 1994.
33. «La révision de 1995 des Comptes économiques et financiers nationaux», tiré à part de **Comptes économiques et financiers nationaux**, premier trimestre 1995.
34. «Une introduction aux produits financiers dérivés», tiré à part de **Comptes économiques et financiers nationaux**, premier trimestre 1995.
35. «L'effet du changement d'année de base sur le PIB», tiré à part de **Comptes économiques et financiers nationaux**, deuxième trimestre 1996.
36. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada: mise à jour jusqu'à 1998», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, troisième trimestre 1999.
37. «Capitalisation des logiciels dans la comptabilité nationale», **Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique**, février 2002.
38. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1996», **Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique**, avril 2002.
39. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada», tiré à part de **Comptes nationaux des revenus et dépenses**, premier trimestre 2002.
40. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998», **Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique**, juin 2003.
41. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme», **Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique**, septembre 2003.
42. «Méthodologie de l'indice de volume en chaîne Fisher», **Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique**, novembre 2003.